

Enquête sur la situation des salarié·es intermittent·es dans le spectacle vivant

Le Synptac-CGT a initié une enquête auprès de ses adhérent·es sur les conditions d'emploi des salarié·es intermittent·es. Venues de tout le territoire, nous avons recueilli près de 300 réponses représentatives des métiers des filières technique, administrative et d'accueil du spectacle vivant.

Et les résultats sont plus qu'inquiétants :

- 1 personne sur 4 annonce avoir des difficultés à déposer le nombre d'heures requis pour rouvrir des droits à l'annexe VIII de l'assurance-chômage ;
- 44,6 % ont rouvert des droits, mais avec moins d'heures par rapport à leur précédente période d'affiliation ;
- $\frac{3}{4}$ de ces personnes accusent une baisse de l'ordre de 100 à 250 heures.

Et, résultat sans appel : 75 % des répondants ont indiqué être inquiets quant à leur avenir professionnel.

Voilà comment se traduisent humainement les coupes budgétaires qui sévissent partout depuis deux ans, avec en plus, une dégradation des conditions de travail (comme l'attestent les multiples témoignages qui nous ont été remontés) et de rémunération (41 % des répondants déclarant avoir subi des pressions pour revoir leur salaire à la baisse). A cela s'ajoutent des négociations de branche sur les rémunérations très loin de rattraper l'inflation, et des entreprises qui commencent à s'attaquer frontalement aux conditions de travail, faisant des salarié·es (tant permanent·es qu'intermittent·es) la variable d'ajustement budgétaire.

Et pendant ce temps-là, Rachida Dati regarde ailleurs (n'hésitant pas avec mépris à pérorer contre les professionnel·les qui dénoncent la situation), niant effrontément les coupes budgétaires, tout en signant de sa main un plan de licenciement qui ne dit pas son nom dans le spectacle vivant.

L'attaque que nous subissons de plein fouet est avant tout idéologique. Au-delà de la défense de nos métiers, elle pose une question fondamentale : quel projet de société voulons-nous ? S'agit-il de promouvoir le « laisser faire, laisser passer » dans le spectacle vivant, au bénéfice de grands groupes privés, ou au contraire de promouvoir le service public des arts et de la culture, défenseur de l'exception culturelle et de l'esprit critique ?

Aux côtés de la CGT spectacle et des organisations professionnelles du spectacle vivant public, le Synptac-CGT appelle à des marches festives entre le 22 et le 25 mai en soirée et en week-end, pour permettre à toutes les personnes qui veulent que la culture reste un bien commun de participer à la mobilisation.

**Défendons une culture émancipatrice et accessible pour toutes et tous !
Défendons notre droit à vivre de nos métiers !
Défendons le service public de la culture !**